



# SAPC

## CRC L'ÉTAPE Programme spécialisé en toxicomanie

La durée de séjour du résident au sein du CRC l'Étape est variable. Pour un encadrement complet, le résident participera au programme spécialisé en toxicomanie d'une durée de 6 semaines, puis prendra part au volet réintégration sociocommunautaire allant de 6 mois à 2 ans et plus. L'équipe clinique qui assure le suivi est composée de 3 conseillers cliniques et de 2 animateurs, supervisée par la directrice du CRC.

### **1<sup>er</sup> volet : programme spécialisé en toxicomanie (6 semaines)**

#### Volet toxicomanie (24h)

Explication des 12 étapes des AA et des principes du mouvement (19h30)  
Cycle d'assuétude (1h30)  
Sexualité et consommation (1h30)  
Effets de la consommation (1h30)

#### Volet criminologie (6h)

Désistement du crime (1h30)  
Réintégration sociocommunautaire (1h30)  
Violence conjugale (1h30)  
Sphère de vie et conséquences de ma criminalité (1h30)

Visite d'organisme communautaire (3h) :  
SIDEP (1h30) et SHASE (1h30)

**\*\*\* 2 rencontres individuelles par semaine sont prévues dans ce volet**

#### Volet psychosocial (25h30)

Le deuil et la prévention du suicide (3h)  
L'attachement et les schémas/estime de soi/développement socio-affectif (3h)  
Dépendance affective (3h)  
Affirmation de soi, mode de relation (passif et agressif) et notion de consentement (4h30)  
Besoin et comportement (1h30)  
Gestion des émotions et demande d'aide (4h30)  
Analyse transactionnelle et résolution de conflits (3h)  
Mécanisme de défense (1h30)  
Faible contrôle de soi (1h30)  
Stress et anxiété (1h30)  
Biais cognitifs (1h30)

**Les résidents sont également accompagnés par des bénévoles accrédités pour l'assistance à des réunions AA/NA en communauté. Ceux-ci ont aussi la possibilité de s'impliquer dans des activités socioculturelles et sportives organisées par les animateurs.**



**CRC L'ÉTAPE**  
Programme spécialisé  
en toxicomanie  
Adapté à vos besoins !

### **Alternative à l'incarcération**

Nos services incluent la prise en charge de résident sous statut fédéral et provincial en mesure alternative à l'incarcération pour une stabilisation du volet toxicomanie. Dépendamment la situation d'hébergement du statut légal, le résident pourrait demeurer pour le 2<sup>e</sup> volet de réintégration sociocommunautaire.

Il est possible pour le résident en alternative qui a une occupation à temps plein à Sherbrooke et environ (travail, étude, travaux compensatoires/communautaires) de faire un programme de suivi intensif pour la toxicomanie en individuel pour une durée d'un minimum de 6 semaines à raison d'une rencontre par semaine, selon l'évaluation de la gestion du risque. Ce programme est un condensé du programme habituel qui se concentre sur la prévention de la rechute. Les éléments abordés et la durée de séjour peuvent être bonifiés en fonction des besoins spécifiques à l'individu.

### **Programme adapté en toxicomanie**

Nos services incluent la prise en charge adaptée en format individuel des résidents sous statut fédéral et provincial qui ne peuvent intégrer le groupe régulier du programme en toxicomanie. Les clientèles visées sont les suivantes : problématique de santé mentale limitant la participation en groupe aux ateliers, limitation cognitive, problématique de santé physique nécessitant des rendez-vous médicaux fréquents. Les rencontres se feront à raison de 2 fois par semaine (durée variable dépendamment des besoins). Selon la situation d'hébergement du statut légal, le résident pourrait demeurer pour le 2<sup>e</sup> volet de réintégration sociocommunautaire.



# SAPC

**CRC L'ÉTAPE**  
Programme spécialisé  
en toxicomanie

## **2<sup>e</sup> volet : réintégration sociocommunautaire (durée variable\*)**

*\*la durée de ce volet est variable en fonction du statut d'hébergement du résident*

**Durant ce volet, le résident est rencontré en individuel 1 fois par semaine, mais aussi accompagné quotidiennement:**

- ✓ Suivi individuel pour le maintien des acquis en toxicomanie
- ✓ Suivi individuel concernant les facteurs criminogènes
- ✓ Planification et suivi des objectifs au plan d'intervention
- ✓ Encadrement spécialisé et soutien 24h/24
- ✓ Stabilisation de la sphère financière
- ✓ Stabilisation de la sphère occupationnelle
- ✓ Orientation dans le système de santé pour stabiliser la médication et l'inscription à un médecin de famille
- ✓ Référence pour suivi spécialisé :
  - pour les personnes ayant été abusées sexuellement durant l'enfance
  - pour les personnes ayant un trouble de santé mentale
  - pour un suivi psychologique ou par un travailleur social en communauté
- ✓ Planification pour le départ du CRC (logement, appartement supervisé, résidence spécialisée)

